



UNION SYNDICALE DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE COMMUNIQUE FLASH

Comité Technique de Réseau BREXIT : Le compte n'y est pas ! FISCALITÉ : Le compte n'y est plus !

Les 2 et 3 octobre s'est tenu le dernier CTR avant les élections professionnelles « électroniques » qui se dérouleront du 29 novembre au 6 décembre 2018.

L'USD-FO était représentée par Marie-Jeanne Catala, Jacques Deffieux, Salvatore Lunesu et Pascal Huet.

L'ordre du jour amenait les représentants du personnel à se prononcer sur la création du SCN aéromaritime, l'adoption de certains textes relatifs à la loi ESSOC et au Plan national de formation.

Par ailleurs, un point d'information était consacré au nouveau dispositif de compensations exceptionnelles, à la création d'officiers fiscaux judiciaires au sein du SNDJ et au bilan social 2017.

L'ensemble de ces points feront l'objet d'un compte rendu détaillé ultérieur par l'USD-FO.

Le présent communiqué flash est destiné à informer les douaniers au plus vite des informations structurantes (ou plutôt très déstructurantes) obtenues par les représentants du personnel. Celles-ci concernent les conséquences du Brexit et la fiscalité.

1 - Une administration trop confiante quant à la mise en œuvre du Brexit

Le jour même où le ministre Darmanin annonce à Calais devant un parterre d'agents convoqués pour représenter leur service qu'il faut se préparer à un Brexit dur, les représentants de l'administration, à Paris, se sont montrés très rassurants et ne semblent pas mesurer l'ampleur du tsunami en termes de contrôles de passagers et de marchandises qui se prépare.

Le recrutement de 700 douaniers supplémentaires sur 3 ans (dont 250 en 2019) serait suffisamment calibré pour absorber la charge de travail monumentale qui se profile. Nous attendons toujours de connaître la répartition de ces emplois par branche et par résidence et nous espérons pouvoir obtenir ces informations au prochain GT Brexit. Rappelons que la quantification élaborée en 2016 se basait sur la conclusion d'un accord avec la Grande-Bretagne, perspective qui semble s'être fort assombrie aujourd'hui. Notons que la DG nie cependant ce point.

A titre d'illustration, l'USD-FO calcule qu'il faudrait plus de 300 agents supplémentaires pour traiter les nouveaux flux dans la seule DR de Dunkerque. De nombreux bureaux pourtant moins impactés que ceux de la DI des Hauts-de-France s'attendent à un surcroît de trafic de 20 à 25 % des flux commerciaux à traiter et à contrôler.

Or, il semblerait que la variable d'ajustement toute trouvée soit justement les contrôles opportunément dénommés désormais de simples « formalités ». Le directeur général a réitéré la proposition du ministre de placer des douaniers français en territoire britannique !!!

Les questions précises n'y feront rien : la DG a pensé à tout, s'occupe de tout en s'appuyant sur des « calculs » de charge de travail mal fondés (seuils déclaratifs DEB).

Pas plus d'ailleurs que les risques en matière LCF : par exemple, 50 % des dédouanements sous régime 42 des produits textiles et des chaussures chinois passaient par la Grande-Bretagne jusqu'à présent... Une paille !!

Les conséquences sur les agents en termes de rythmes de travail semblent bien secondaires. Qu'en sera-t-il par ailleurs en cas de nouvelle crise sanitaire telle que celle de la crise de la vache folle en 1996, sachant que les services vétérinaires et phytosanitaires sont évanescents ? Qui supportera la pression politique lorsque malgré toutes ces « facilités » envisagées, les files de camions et de passagers seront devenues interminables ? Petit détail pratique : comment les collègues pourront-ils se rendre sur leur lieu de travail ?

Puisque tout est pensé dans les moindres détails, nous invitons tous nos collègues à faire remonter leurs questions sur le Brexit afin de se faire préciser ces points au prochain GT Brexit du 8 novembre

Maigre consolation : nous devons dormir sur nos deux oreilles puisque les autres États membres ont annoncé la création de centaines de postes de douaniers mais n'en auraient pas à cette heure, recrutés un seul...

2 – Un nouveau concept : la vente à la découpe. Pour la première fois de son histoire, des blocs complets de fiscalité sont retirés à la douane

Suite aux interpellations de l'USD-FO et d'un autre syndicat, le DG a été contraint de nous indiquer qu'il fallait se préparer, du fait de la mise en œuvre partielle du programme CAP 2022, à la création à terme d'une « agence » de recouvrement, éjectant de fait la totalité de cette mission historique hors douane. Rien que sur ce point, 240 emplois sont en jeu.

Par ailleurs, le directeur général a dû nous informer que **le gouvernement envisage le transfert du recouvrement de la TVA sur les produits pétroliers, de l'ensemble de la TGAP (assiette, contrôle et recouvrement), et à terme la généralisation de l'auto-liquidation de la TVA à l'importation !! Le tout étant très prochainement géré par la DGFIP !**

A l'heure où le gouvernement se gargarise avec la COP21, l'empreinte et la taxe carbone et donne des leçons au monde entier dans le domaine de l'écologie, il est consternant de constater qu'il s'agit d'une grande victoire pour les lobbies industriels et le Médef. Entre les créations d'emplois hypothétiques et la lutte contre la pollution, le gouvernement a clairement fait son choix car on peut prendre le pari que la DGFIP n'est pas prête d'exercer des contrôles en matière de fiscalité énergétique et environnementale. Manifestement, la douane est à n'en pas douter victime de son efficacité contentieuse en la matière.

Parallèlement, nous découvrons également en séance un amendement voté le 28 septembre à l'Assemblée Nationale mettant à mort les services de garantie :

Entrée en vigueur le 01 juillet 2019

- Plus de contribution au poinçonnage
- Plus de déclaration d'existence ni d'insculpation de poinçon de maître ou d'importateur
- Apposition facultative des poinçons de maître ou d'importateur par les opérateurs.
- Possibilité d'apposer les poinçons de garantie sans apposition préalable des poinçons de maître ou d'importateur.
- Forme des poinçons de maître ou d'importateur définie par les professionnels
- Plus de Livre de Police, remplacé par une comptabilité matières
- La délégation de poinçon ne sera plus accordée par la douane. Par qui ? Mystère.
- Organismes de contrôle agréés et Bureaux de la Garantie remplacés par des "**entités**" **non définies. Les fameuses "agences" ?**

N'en jetez plus !!

Heureusement, au sujet de la Garantie aussi, la DG dégage sa seringue hypodermique habituelle : on est prié de croire que la cartographie ne sera pas impactée (10 bureaux au total, sans compter les contrôles afférents).

Pour information : les documents de travail, fournis aux organisations syndicales avant ce CTR, ne faisaient référence qu'à la suppression des taxes à faible rendement (sur le sucre, les farines, les céréales, etc) et le transfert à la DGFIP des seules boissons non alcoolisées. Les douaniers apprécieront le degré de transparence de nos dirigeants à l'égard des personnels et de leurs représentants.

Au-delà de ces décisions - aberrantes lorsqu'on connaît l'efficacité de la douane en matière de fiscalité -, Bercy et Montreuil semblent désormais appliquer de manière méthodique un plan de démantèlement de nos missions, sans garantie que cela s'arrêtera un jour.

De manière insidieuse, c'est bien d'affaiblissement continu de la douane, administration par essence fiscale, dont il s'agit.

Notre administration est ainsi frappée dans son cœur de métier, dans ses fonctions vitales.

Dans un contexte sécuritaire tendu, et à la veille du Brexit, le gouvernement assumera-t-il l'éclatement de la douane française désormais en germe, alors que la notion de frontière est revenue avec fracas sur le devant de la scène mondiale ?

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, votez pour l'organisation syndicale qui vous informe : votez USD-FO.

Votez pour une organisation qui considère que la DGDDI a toute sa place au sein des administrations fiscales, et dont les compétences fiscales méritent d'être réaffirmées comme une composante intrinsèque et inséparable de ses missions.

